

ALFI
14 Canal Saint-Martin RENNES
Site internet : <http://www.alfi-asso.org>
Responsable :
Madame Le Yaouanq

Structure

Résidence accueil BRUZ
Résidences accueil
PAYS DE RENNES



Capacité

Nb Places : 15

Public

Public : La résidence accueil a vocation à accueillir des personnes isolées en situation de souffrance psychique, ne pouvant vivre de façon autonome dans un logement du parc banalisé en raison de l'inadaptation de leurs ressources et de leur handicap, mais étant en capacité de réaliser les actes de la vie quotidienne.

Grâce à des partenariats dans le secteur médico-social, la résidence offre les conditions d'un accueil permettant :

- l'accompagnement adapté et individualisé des publics accueillis,
- de consolider et développer l'autonomie personnelle des résidents dans la gestion quotidienne de leur environnement.

La résidence accueil doit permettre l'inclusion à la vie sociale au sein d'un environnement sécurisant.

Hébergement

Modalité Hébergement : 15 studios (30 à 34 m²), dont 11 avec balcon, au sein d'une grande résidence mixte

- Logements individuels meublés avec salle de douche, WC et cuisinette privatifs.

Descriptif : La cuisinette est équipée d'une plaque électrique à induction et d'un réfrigérateur.

- Linge de lit neuf fourni
- Kit accueil neuf fourni (vaisselle, entretien du logement)
- Salle commune avec cuisine équipée et salle à manger, à disposition 24h/24
- Laverie gratuite (lave-linge et sèche-linge)
- Accès sécurisé avec badge magnétique
- Vidéoprotection des parties communes
- Astreinte 24h/24 et 7j/7 pour toutes urgences techniques ou sociales (médicales, psychologiques, nuisances de voisinage ...)
- Les numéros des contrats (chauffage, électricité, laverie...) et de l'astreinte sont affichés dans le hall
- Un véhicule de service sera mis à disposition de l'équipe à partir de 2025 pour les accompagnements physiques et les sorties dans le cadre des actions collectives

Localisation géographique

Situation de l'établissement : Résidence accueil (pension de famille)

11 place Marcel Pagnol
35170 Bruz

Accessibilité de l'établissement : Accès
En transports en commun

Plusieurs lignes de bus au pied de la résidence permettent un accès à la gare de Bruz, à Rennes (en 10 minutes) et aux communes alentou

A proximité : en plein coeur de ville, à proximité directe des commerces, services et transports

Participation financière

Participation à l'hébergement :

La redevance mensuelle, payable à terme échu (en fin de mois), comprend le loyer, les charges et les prestations.
Le dépôt de garantie est équivalent au montant de la redevance mensuelle
Avance FSL possible. Tous les logements ouvrent droit à l'APL (Aide Personnalisée au Logement, financée par la CAF).

Montant des redevances au 1/01/2024
• 595,51 €

Vie collective

Ateliers et actions collectives :

Un conseil de maison bimestriel, pour aborder collectivement l'ensemble des aspects de la vie au sein de la résidence.
La fréquence des conseils de maison est ajustable selon les besoins rencontrés.
• Un projet pédagogique, actualisé chaque année afin de proposer des actions ciblées en fonction des besoins.
• Une visite mensuelle des logements, effectuée par l'équipe de proximité afin de cibler les difficultés d'appropriation du logement de chaque résident.

Orientation

Demande à réaliser directement auprès de la structure

Remarque

- Une présence 5 jours sur 7

Un responsable de résidence et un travailleur social sont au service des résidents 5 jours sur 7. Afin de répondre au mieux aux diverses demandes individuelles, des temps de permanences sont organisés chaque semaine (2 permanences du travailleur social et 4 permanences du responsable de résidence). En dehors de ces permanences, ces 2 collaborateurs sont soit présents au sein de la résidence sur des temps collectifs, soit joignables par téléphone (car en accompagnement extérieur).

MAJ le 09/08/2024